

L'AMBROISIE

Une plante allergisante et invasive

>> Comment la reconnaître ?

L'ambrosie est une plante annuelle de la même famille que le tournesol (astéracées ou composées). Elle fait partie de ce que l'on appelle « les mauvaises herbes ».



Elle se transforme au cours de son développement pour donner un buisson qui peut



La plantule d'ambrosie a 2 feuilles opposées découpées, facilement confondues avec d'autres espèces (anthémis, œillet d'inde).

Les feuilles de la plante adulte sont larges, très découpées et opposées à la base de la tige, elles sont du même vert sur chaque face. Elles deviennent plus étroites et alternes vers le sommet.



La tige d'une hauteur de 30 à 120 cm est souvent rougeâtre et velue.

>> Dangereuse pour la santé

Au moment de sa floraison l'ambrosie libère du pollen responsable de réactions allergiques.

Il peut s'agir d'un rhume identique au rhume des foins mais qui survient en août et septembre, d'une conjonctivite, d'asthme, ou d'atteintes cutanées comme l'urticaire ou l'eczéma.

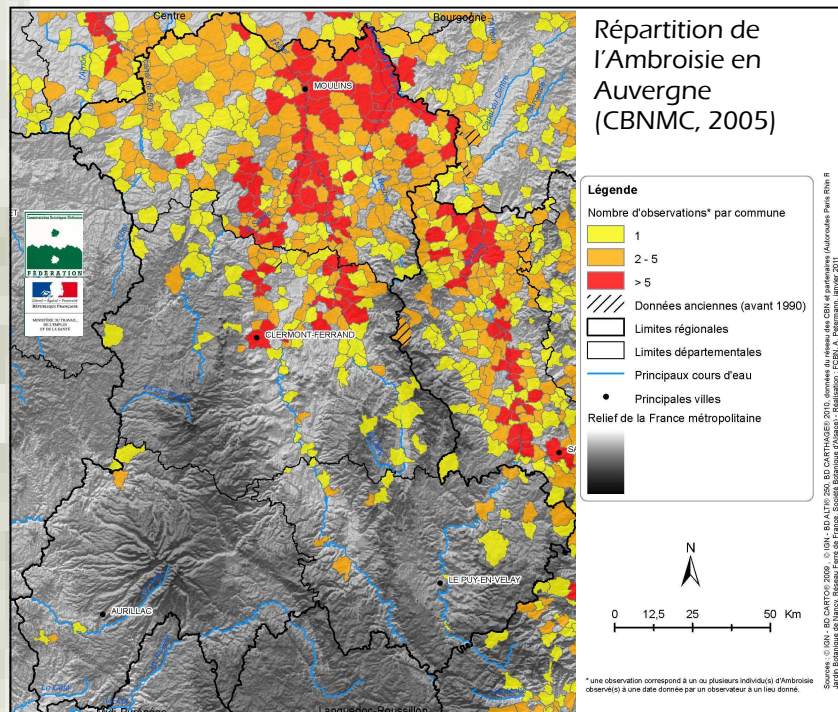
Les symptômes sont les plus forts quand les taux de pollen sont plus élevés.



Fleurs d'ambrosie: petites et verdâtres à l'extrémité des tiges

>> L'ambroisie en Auvergne

L'ambroisie est pour le moment surtout présente dans l'Allier et le Puy de Dôme. Elle est arrivée de la région Rhône-Alpes où elle est particulièrement implantée. Elle envahit surtout les plaines et les basses altitudes, mais on peut l'observer à plus de 800m !



>> Comment lutter et prévenir son extension ?

Techniques curatives : arrachage, fauchage, broyage, tonte.

L'arrachage se fait avec des gants . Il est déconseillé après le 15 juillet car la plante est parfois déjà en fleur.



>> Une opération de repérage de l'ambroisie se déroule sur votre commune en 2014-2015. Vous pouvez la signaler au CPIE du Velay si vous la rencontrez.. Pour vous aider à la reconnaître des documents sont disponibles en mairie.

N'hésitez pas à contacter le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Velay :

Le Riou, chemin du cocher 43700 CHASPINHAC
Tel : 04 71 03 01 17
jean-noel.borget@cpieduvelay.fr